

## Formations ASFOREF homologuées dans le cadre de l'obligation des commissaires aux comptes

2009 est l'année de première application de l'obligation de formation professionnelle à laquelle les commissaires aux comptes sont désormais soumis.

Elle porte sur la période triennale 2009-2011. A la fin de l'année 2009, il suffira de justifier du minimum annuel de 20 heures. Il en sera de même au titre de l'année 2010, soit 40 heures en cumulé. Fin 2011, un total de 120 heures devra être atteint dont la moitié au moins sur des actions « Audit et commissariat aux comptes » homologuées par le Comité scientifique s'il s'agit de formations, conférences ou encore de supports d'auto formation (formations CRCC de Paris).

La première déclaration de formation devra être établie au titre de l'année civile 2009, au plus tard le 31 mars 2010 (portail de la CNCC).

Le commissaire aux comptes est responsable de sa formation et libre de ses choix.

Voici la liste des formations ASFOREF homologuées CAC (homologation rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2009) :

### Cycles de formation

- PAC 101 - Pack actualités : fiscal, social, comptable et pratiques professionnelles

### Exercice professionnel

- PRO 122 - Audits contractuels
- PRO 123 - Audit d'acquisition

### Fiscalité

- FIS 148 – Acquisition–cession d'entreprise : aspects juridiques et fiscaux
- FIS 137 - Optimisation fiscale de la transmission d'entreprise
- FIS 101 - Loi de finances 2010
- FIS 108 - Actualité fiscale
- FIS 102 - Détecter les risques fiscaux de l'entreprise
- FIS 114 - Changement de régime fiscal : opportunités et difficultés
- FIS 144 - Les risques liés à la TVA
- FIS 121 - Fiscalité des sociétés holdings
- FIS 127 - Missions auprès des groupes de sociétés : aspect fiscal
- FIS 146 - Fiscalité des titres de sociétés : acquisition, gestion, cession
- FIS 109 - Les sociétés civiles de gestion immobilière : intérêts et difficultés
- FIS 115 - Fiscalité des constructeurs et marchands de biens
- FIS 125 - Fiscalité immobilière : approfondissement et particularités
- FIS 117 - Comprendre et appliquer les conventions fiscales internationales
- FIS 104 - Contrôle et contentieux fiscaux : principes et pratiques

## Comptabilité et Révision

- REC 147 - Connaître et pratiquer les IFRS : présentation des états financiers IFRS
- REC 150 - Connaître et pratiquer les IFRS : actifs corporels
- REC 151 - Connaître et pratiquer les IFRS : autres actifs
- REC 152 - Connaître et pratiquer les IFRS : passifs
- REC 153 - Connaître et pratiquer les IFRS : compte de résultat et transition aux IFRS
- REC 121 - Approfondir certains points de consolidation : conversions, retraitements, éliminations, fiscalité
- REC 122 - Approfondir certains points de consolidation : variation de périmètre, de capitaux propres et tableau de flux de trésorerie
- REC 112 - Les risques liés aux comptabilités informatisées
- REC 156 - Les avantages au personnel : recensement, évaluation, traitement comptable et suivi
- REC 145 - Savoir lire et comprendre les états financiers américains et IFRS rédigés en anglais

## Conseil en gestion

- GES 143 - La pratique de la loi de sauvegarde des entreprises : prévention des difficultés des entreprises
- GES 122 - La pratique de la loi de sauvegarde des entreprises : après la cessation des paiements de l'entreprise

## Juridique

- JUR 143 - Diagnostic de conformité juridique des sociétés
- JUR 101 - Actualisation en droit des sociétés
- JUR 132 - La société par actions simplifiée (SAS) : opportunités et risques

## Social

- SOC 101 – Actualités sociales

## Secteurs

- ASO 105 - Actuel association
- SEP 117 - La comptabilité dans le secteur social et médico-social